

Le 1er août en Belgique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **5 (1966-1967)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ils ont laissé des traces visibles et durables, fondé des villes, créé des établissements.

Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion d'arriver après un long voyage dans une de ces localités portant un nom de chez nous connaissent le sentiment d'émotion que l'on éprouve en lisant sur un poteau indicateur ou sur le panonceau d'une gare : Nova Friburgo, Nueva Helvecia, New Bern, New Glarus. Là, un jour, un groupe d'hommes entreprenants est arrivé, souvent après de grandes tribulations.

EN SYMBOLE, UN NAVIRE

« La Bibliothèque nationale a mis cette remarquable exposition sous l'emblème d'un grand bateau qui fend les flots, toutes voiles dehors. Il s'agit de la reproduction d'une planche gravée illustrant un curieux petit livre publié au XVII^e siècle par un Bernois, Albrecht Herport, peintre de son état, venu perfectionner son

art en Hollande. Il y subit l'appel du grand large et s'engagea comme soldat dans les troupes de la Compagnie des Indes; il partit ainsi pour l'Insulinde et séjourna neuf ans en Extrême-Orient. Cette belle frégate est un symbole. Elle évoque le courage, l'esprit de détermination, l'allant de tous ceux qui forment ce que l'on appelle la Cinquième Suisse et auxquels la votation du mois d'octobre exprimera, je l'espère, la reconnaissance que nous leur devons. »

Les nombreux Suisses de l'étranger qui assistaient à cette manifestation, et qui furent visiblement touchés par tous les témoignages historiques ainsi rassemblés, remercièrent les organisateurs par la voix de M. Gerhard Schuerch, président de leur commission. Puissent de nombreux Suisses du pays venir se convaincre aussi devant ces documents combien nos compatriotes du dehors méritent le témoignage de confiance et d'amitié qu'il s'agit de voter bientôt. »

A.W.K.

LE 1^{ER} AOÛT EN BELGIQUE

A BRUXELLES

Après une brillante réception à la résidence de Monsieur l'Ambassadeur Jean-Louis Pahud, les Suisses de Bruxelles se sont réunis à l'Hôtel Atlanta, à l'invitation de l'Union Suisse, pour commémorer dignement et dans la joie le 675^e anniversaire de la fondation de la Confédération. Dans son discours, Monsieur l'Ambassadeur Jean-Louis Pahud a souligné qu'un quart de siècle d'histoire suisse venait de prendre fin. Sur le plan général, l'évolution n'a cessé de progresser, mais les tâches, elles aussi, sont devenues toujours plus nombreuses. Monsieur l'Ambassadeur a également parlé de l'Année de la Cinquième Suisse et de la votation relative à l'article 45bis de la Constitution Fédérale concernant les Suisses de l'étranger. Le message de Monsieur Schaffner, Président de la Confédération et l'Hymne national terminaient la partie officielle de la manifestation, agrémentée par les chants de l'Union Chorale Suisse et par la « Ländlerkapelle Grischuna » de Zürich.

G.R.

A ANVERS

Les membres de la Société Suisse d'Anvers et leurs amis belges ont célébré selon la tradition la Fête Nationale dans le cadre charmant du Noordkasteel.

Après les paroles de bienvenue de M. J. Dubach, président de la Société, M. Ch. Meyer, Consul Général, remercia les organisateurs de la soirée.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur J.L. Pahud, fit le point de la position de la Suisse face aux problèmes qui se posent à elle au terme de sa 675^e année d'existence :

- participation ou non à l'Organisation des Nations Unies,
- l'intégration européenne,
- la votation prochaine relative à l'art. 45bis concernant les Suisses à l'étranger; son inclusion dans la Constitution Fédérale constituerait d'ailleurs la première mention y faite à leur sujet.

Après ce bilan du quart de siècle écoulé, il fut donné lecture du message du 1^{er} août de Monsieur Hans Schaffner, Président de la Confédération.

Un dernier discours fut prononcé par M. H. Seeldrayers, Président Général de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Anvers; ensuite, fut tiré le traditionnel feu d'artifice sur l'eau, qui représentait cette année le drapeau national accompagné d'un grand « V », symbole de la Cinquième Suisse.

Une sauterie joyeuse et animée clôtura cette agréable soirée.

P.A.A.

 * A l'occasion de son centenaire, LA SOCIÉTÉ NESTLÉ vous convie *
 * à assister à la projection du grand documentaire en couleurs, avec *
 * écran panoramique *
 *
 * *La nourriture des Hommes* *
 *
 * — le lundi 31 octobre 1966, à 20 h 30 — *
 * au Palais des Beaux-Arts, salle de Musique de chambre *
 *
 * Invitation cordiale à tous les membres de la communauté suisse de Belgique et à *
 * leurs amis. *
 *
 * *****

PROCHAIN COURRIER

Parution prévue fin octobre. Articles et communications à envoyer au plus tard pour le 10 octobre 1966.

Il s'agit du dernier numéro de 1966. Nous prions donc les sociétés de nous adresser leurs communiqués relatifs à la fête de Noël avant le 10 octobre.

Le COURRIER SUISSE : 2, rue Philippe-le-Bon, Brux. 4. C.C.P. 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : Cl. HAUSER, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.